

Règlement du Prix «Le Polar se met au vert» 2021

Article 1 : Objet

La Médiathèque départementale des Landes organise, en partenariat avec la Commune de Vieux-Boucau et la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud un prix du polar intitulé le Prix «Le Polar se met au vert».

Ce prix est décerné par les lecteurs.

Article 2 : Sélection des titres

La sélection des titres est effectuée par la Médiathèque départementale des Landes en lien avec la thématique du polar francophone, déclinée lors de la 8e édition du salon «Le Polar se met au vert». Tous sont parus entre mars 2018 et le 31 mai 2020.

Deux catégories distinguent ce prix :

- Le prix du public adulte qui vise à mettre en lumière la richesse et la diversité du polar et à récompenser une œuvre singulière. Cinq titres sont en compétition.
- Le prix du public jeune. Il est décerné par les lecteurs de 14 à 18 ans avec pour objectif de récompenser une œuvre plébiscitée par les jeunes mais aussi, de les inciter à lire, à faire preuve de sens critique et à partager avec leurs pairs leurs émotions et leurs idées. Quatre titres sont en compétition.

Article 3 : Les titres sélectionnés

Prix du public adulte :

- « La belle de Casa », In Koli Jean Bofane, Actes Sud - Babel 2019
- « Tâches rousses » de Morgane Montoriol, Albin Michel 2020
- « Les disparus de Pukatapu » de Patrice Guirao, Robert Laffont 2020
- « Par les rafales » de Valentine Imhof, Rouergue 2019
- « Nos secrets jamais » de Cyril Herry, Seuil 2020

Prix du public jeune :

- « Dix » de Marine Carteron, Rouergue 2019
- « Comment mon père est mort deux fois » d'Yves Grevet, [Syros](#) 2019
- « Keep Hope » de Nathalie Bernard et Frédéric Portalet, [Editions Thierry Magnier](#), 2019.
- « Le jour où mon père a disparu » de Benoît Séverac, [Syros](#) , 2020

Article 4 : Durée de l'opération

L'ouverture des votes est fixée au samedi 26 septembre 2020 à 12h00 après le lancement officiel du Prix «Le Polar se met au vert».

La date limite pour voter est fixée au vendredi 14 mai 2021 minuit.

Article 5 : Modalités de vote

Le vote se fera en ligne via le site medialandes.fr.

Le vote est individuel et anonyme.

Article 6 : Diffusion des résultats

Les auteurs et éditeurs des livres primés seront informés par mail par la Médiathèque départementale des Landes.

Article 7 : Désignation des lauréats et remise du prix

Pour les deux catégories (prix adulte et prix jeune), le livre primé sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix.

Chaque auteur recevra une dotation de 1000€.

La remise du Prix «Le Polar se met au vert» aura lieu le vendredi en juin 2021 à Vieux-Boucau (date à confirmer).

Article 8 : Contact

Pour toutes questions, merci d'envoyer un courrier électronique à: mediatheque@landes.fr